

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

D/2008/ 029 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN
AMBASSADEUR**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU LA Loi Fondamentale ;
VU le Décret D/2007/004/PRG/SGG du 31 janvier 2007, portant attributions du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU le Décret D/2007/012/PRG/SGG du 26 février 2007, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU le Décret D/2007/015/PRG/SGG du 14 mars 2007, portant Restructuration du
Du Gouvernement ;
VU le Décret D/2007/017/PRG/SGG du 28 mars 2007, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Gaoussou TOURE, précédemment Directeur National des
Affaires Politiques et Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération,
de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger est nommé Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée en Afrique du Sud en
remplacement de Monsieur Alexandre Cécé LOUA, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera
enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 JUL 2008



GENERAL LANSANA CONTE

